

QUESTIONS FRÉQUENTES À PROPOS DE L'ACCÉLÉRATEUR PME

Q : Qu'est-ce que l'accélérateur PME ?

R : L'accélérateur PME est un programme du Pacte mondial Réseau France qui vise à former les PME membres du réseau aux grands enjeux du développement durable et à leur fournir des outils pour structurer une stratégie RSE. Le programme est constitué de six sessions animées par le Pacte mondial Réseau France et des experts. Deux ateliers optionnels seront également proposés pour aider les participants à remplir leur Communication sur le Progrès (CoP) et leur permettre d'échanger sur leurs avancées. À l'issue du programme, les participants auront toutes les clés pour structurer une stratégie RSE et mettre en place des actions pour atteindre leurs objectifs.

Q : Quelle est la durée du programme ?

R : L'accélérateur PME débutera en novembre et se terminera en avril. Deux ateliers supplémentaires optionnels auront lieu en mai et en juin pour aider les participants à remplir leur Communication sur le Progrès (CoP) et leur permettre d'échanger sur leurs avancées.

Q : Quel est le format du programme ?

R : Toutes les sessions sont organisées via Zoom pour permettre à un maximum d'entreprises de participer quelle que soit leur localisation.

Q : Quels sont les avantages de participer au programme ?

R : L'accélérateur PME permet aux entreprises de mieux comprendre les enjeux du développement durable et la meilleure façon d'avoir un impact. Le premier module, composé de 3 sessions, fournit aux participants toutes les clés pour mieux appréhender les grands enjeux du développement durable : changement climatique, perte de la biodiversité, droits humains, inclusion, etc. Grâce au deuxième module, également composé de 3 sessions, les participants apprennent à :

- Hiérarchiser les enjeux prioritaires et fixer des objectifs
- Construire un plan d'action pour atteindre ses objectifs
- Animer sa démarche de RSE et communiquer sur ses progrès

Q : Quels sont les critères d'admission ?

R : Pour y participer, les entreprises doivent être des membres du Pacte mondial Réseau France à jour de leur cotisation.

Q : Qui dans mon entreprise doit participer au programme ?

R : Afin de tirer pleinement profit de la participation à l'accélérateur PME, les dirigeants des entreprises participantes sont fortement encouragés à participer à l'ensemble du programme. Il peut également être intéressant de faire participer un ou plusieurs membres d'une fonction d'encadrement (directeur de production, marketing, etc.).

Q : La participation de mon entreprise engage-t-elle des frais supplémentaires ?

R : Aucuns frais supplémentaires ne sont prévus pour les membres du Pacte mondial Réseau France, ce programme faisant pleinement partie de l'offre de service de notre réseau.

Q : Mon entreprise a déjà mis en place des actions en faveur de la RSE. Est-il tout de même intéressant qu'elle participe au programme ?

R : L'accélérateur PME vise à fournir aux PME les outils nécessaires à la formalisation d'une stratégie RSE. Ce programme peut permettre aux entreprises qui ont déjà mis en place des actions responsables de les évaluer et de les intégrer dans une stratégie formalisée.

Q : L'accélérateur PME est-il adapté aux ETI et aux grandes entreprises ?

R : Comme son nom l'indique, l'accélérateur PME est principalement destiné aux PME. Les plus grandes entreprises souhaitant développer leurs actions peuvent se tourner vers les autres services proposés par le Pacte mondial – Réseau France, notamment les groupes de travail.

Q : Comment inscrire mon entreprise au programme ?

R : Veuillez remplir [ce formulaire d'inscription](#) pour participer au programme.